



Obligation de pension alimentaire

Par **brigea**, le **23/04/2008** à **20:14**

Mon mari est en maison de retraite car handicapé. Je ne peux plus payer entièrement la note de la maison ayant des revenus en moins.

D'un premier mariage, mon époux à trois enfants, ne sont ils pas tenus d'aider leur père à payer cette maison si sa pension n'est pas suffisante.

Par **ly31**, le **23/04/2008** à **21:25**

Bonsoir,

Effectivement les enfants doivent venir en aide a leur (s) parent (s) en maison de retraite

Soit les enfants se repartissent les charges, ce qui est beaucoup mieux, soit vous faites appel à une Assistante Sociale, qui mettra en route une procédure judiciaire

Ne pouvez vous pas contacter les enfants de votre mari ?

Je vous conseille bien évidemment l'arrangement amiable

Je reste a votre entière disposition et je vous souhaite bon courage

ly31

Par **brigea**, le **23/04/2008** à **22:45**

merci de votre réponse ly31, bien sur j'ai essayé de voir avec eux si l'on pouvait s'arranger. Leur réponse a été immédiate et l'aide apportée dérisoire. Je crois que je vais mettre en route une procédure avec le juge des affaires familiales.

Je n'ai pas eu d'enfant avec mon mari et ses trois enfants gagnent bien leur vie.

Merci encore

Par **ly31**, le **24/04/2008** à **08:10**

Bonjour,

Vous avez essayé le dialogue et je vous en félicite

Maintenant, les enfants ne veulent pas regarder la situation de près, et bien tant pis pour eux !

Dans ce cas, je vous conseille vivement dans ce cas de mettre une procédure judiciaire en route

Je vous souhaite une bonne journée et n'hésitez pas à me contacter en cas de besoin

ly31